



FO JUSTICE MET UN CARTON ROUGE AU CANDIDAT !

FO JUSTICE APPREND AVEC STUPEUR, SUR UNE PUBLICATION FACEBOOK D'UN CANDIDAT AUX MUNICIPALES DE REIMS, UN PROJET DE DÉMÉNAGEMENT DE LA MAISON D'ARRÊT !

Un candidat aux élections municipales de Reims pour 2026 annonce publiquement, via une simple publication Facebook, son intention de déménager la Maison d'arrêt de Reims en périphérie, et même d'envisager un regroupement avec Châlons-en-Champagne pour créer un Centre pénitentiaire unique.

FO Justice dénonce la méthode et le fond : aucune consultation, aucun sérieux, aucune considération pour les agents.

✗ DES ANNONCES POLITIQUES SANS LA MOINDRE CONCERTATION

Ni les agents, ni les représentants du personnel, ni les organisations syndicales n'ont été consultés.

Nous découvrons ce projet comme n'importe quel internaute, directement sur Facebook.

Comment peut-on annoncer publiquement un bouleversement aussi important sans en parler aux premiers concernés ?

✗ UN PROJET SANS ÉTUDE, SANS MOYENS, SANS GARANTIES

Le candidat évoque :

- un établissement moderne,
- une meilleure sécurité,
- un regroupement Reims–Châlons,
- l'ajout d'un CEF.

Mais aucune réponse n'est apportée aux questions essentielles :

- Quelle faisabilité réelle ?
- Quel financement ?
- Quels effectifs ?
- Quel impact sur les agents ?

Rappelons-le : tous les projets immobiliers pénitentiaires sont actuellement gelés faute de budget.

Alors comment peut-on promettre un chantier de cette ampleur ?

C'est irréaliste et déconnecté du terrain.



✗ LE PERSONNEL PENITENTIAIRE N'EST PAS UN OUTIL ÉLECTORAL

FO Justice refuse catégoriquement qu'un candidat utilise le pénitencier comme argument politique pour gratter quelques voix.

Les personnels ne sont pas des abstractions administratives.

Ce sont des femmes et des hommes avec des familles, des contraintes, une vie déjà fortement impactée par leurs missions.

Un déménagement ou une fusion peut :

- allonger les temps de trajets,
- désorganiser les équipes,
- fragiliser les collectifs de travail,
- créer des mobilités forcées.

Aucun candidat ne peut décider cela depuis un bureau ou derrière son écran, sans consulter les professionnels.

✗ UN PROJET QUI IGNORE TOUT DE LA RÉALITÉ DU TERRAIN

Fusion Reims–Châlons, Centre pénitencier unique, CEF supplémentaire...

Tout cela reste de la théorie tant que :

- aucune étude d'impact n'est produite,
- aucune analyse opérationnelle n'est faite,
- aucune garantie RH ou budgétaire n'est apportée.

Annoncer un tel projet sans base sérieuse, c'est tromper les citoyens et mépriser les personnels.

📢 FO JUSTICE EXIGE DU RESPECT, DE LA TRANSPARENCE ET DU TRAVAIL SÉRIEUX

Nous demandons :

- ✓ l'arrêt immédiat des effets d'annonce,
- ✓ une information claire et complète,
- ✓ une concertation obligatoire avec les organisations syndicales,
- ✓ la prise en compte réelle des impacts sur les agents.

🚫 FO JUSTICE RESTE INTRANSIGEANT

PAS QUESTION DE LAISSER UN CANDIDAT JOUER AVEC LA VIE DES AGENTS POUR FAIRE CAMPAGNE

Le pénitencier n'est pas un slogan.

Les agents méritent respect, considération et vérité.

FO Justice continuera de défendre sans relâche les personnels et la réalité de leurs conditions de travail.

UISP FO Justice Strasbourg

Le : 19/11/2025

